

## DÉLIBÉRATION N° 16/182

Séance du lundi 29 février 2016

### Approbation du compte financier 2015

**Le Conseil d'administration de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie réuni le 29 février 2016,**

**Vu** le décret n° 2009-1491 du 3 décembre 2009 portant création de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie,

**Vu** l'article 9, alinéa 4 du décret susvisé,

**Vu** le décret du 25 juin 2015 portant nomination du président de l'Établissement public du Palais de la découverte et de la Cité des sciences et de l'industrie – M Bruno Maquart,

### DÉCIDE

D'approuver le compte financier 2015 arrêté comme suit :

Compte de résultat :

• Total des charges :	140 080 005,43 €
• Total des produits :	145 740 989,21 €
• Résultat excédentaire :	+ 5 660 983,78 €

Tableau de financement :

• Total des emplois :	10 230 210,11 €
• Total des ressources :	19 539 170,67 €

D'affecter le résultat de l'exercice 2015 au compte 10682 « Réserves facultatives » pour **+ 5 660 983,78 €**. (cinq millions six cent soixante mille neuf cent quatre vingt-trois euros et soixante-dix-huit centimes).

Les réserves correspondent aux résultats excédentaires affectés durablement à l'établissement.

Si cette proposition était acceptée, le solde du compte 10682 Réserves facultatives passerait de +85 986 537,44 € à **91 647 521,21 €**.

Fait à Paris,  
Le 29 février 2016



Le président du conseil d'administration  
Bruno Maquart